



## JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI

Dans le cadre du Programme Européen  
LEONARDO DA VINCI

### Le porteur du projet est la MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

Le projet s'adresse à des jeunes à la recherche d'un emploi, ayant quitté le système scolaire avec ou sans l'obtention d'un diplôme et qui souhaitent :

- approfondir leurs compétences professionnelles correspondantes à leur formation, par un stage de 8 à 16 semaines, dans une entreprise en Europe
- améliorer leurs compétences linguistiques
- développer leur autonomie et leur adaptabilité à l'emploi

Il convient de privilégier des jeunes les plus démunis mais motivés qui sans un soutien logistique et financier seraient dans l'impossibilité totale d'effectuer une mobilité en Europe.

Les pays d'accueil retenus sont : l'Angleterre, l'Allemagne, l'Irlande, la Finlande, l'Espagne, l'Italie, la Croatie, la Lituanie et la Hongrie.

Les partenaires sollicités qui pour certains ont donné leur accord sont :

- les Missions locales des Yvelines
- le Rectorat de Versailles,
- le Conseil Général des Yvelines,
- le Conseil régional d'Ile de France,
- Espace Emploi International, Itinéraire International et Yvelines Information Jeunesse.

### Les partenaires du monde économique en France et en Europe sont sollicités :

- pour leur expertise au niveau des compétences à acquérir
- pour leurs relations avec d'autres entreprises en Europe susceptibles d'accueillir des jeunes pour un stage de 8 à 16 semaines selon les cas
- pour une éventuelle contribution financière, afin de compléter la bourse européenne pour les plus démunis.

Les jeunes pourront obtenir le passeport européen "EUROPASS-MOBILITE" qui atteste des compétences professionnelles acquises au cours de la mobilité.

La Maison de l'Europe des Yvelines, assurera en collaboration avec la Mission locale de Versailles la coordination de l'ensemble du projet.

Il conviendra de valoriser cette expérience et d'en faire une large information, ceci afin de provoquer d'autres ambitions et de montrer le véritable intérêt d'une mobilité professionnelle réussie en partenariat avec les entreprises s'étant inscrites dans l'accueil des stagiaires.

**Il s'agit de réagir face à l'échec de certains jeunes et de leur redonner confiance, il s'agit également d'intégrer dans les entreprises des jeunes mieux formés à des postes nécessitant la maîtrise d'une seconde langue et des jeunes qui ont aussi fait preuve d'autonomie, de détermination et d'adaptabilité.**